



HAL
open science

L'éducation populaire laïque et la télévision 1950-1970 : le rêve déçu du téléspectateur actif

Laurent Besse

► To cite this version:

Laurent Besse. L'éducation populaire laïque et la télévision 1950-1970 : le rêve déçu du téléspectateur actif. Séminaire "Culture et communication : une histoire politique et culturelle", Comité d'histoire du ministère de la Culture, Apr 2018, Paris, France. <https://chmcc.hypotheses.org/9903>. hal-04463012

HAL Id: hal-04463012

<https://univ-tours.hal.science/hal-04463012>

Submitted on 16 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'éducation populaire laïque et la télévision 1950-1970 : le rêve déçu du téléspectateur actif

par Laurent Besse,

maître de conférences en histoire contemporaine, Université de Tours (IUT CeTHiS)

Cette communication a été présentée dans le cadre du séminaire "Culture et communication : une histoire politique et culturelle" du Comité d'histoire du ministère de la Culture, le 5 avril 2018.

Disponible en ligne : <https://chmcc.hypotheses.org/9903>

« Le partage entre éducation populaire et télévision ressemblait au partage de Jérusalem, la police israélienne laissant aux Arabes un droit d'accès au Mur des lamentations : les mouvements d'éducation étaient aussi portés à se lamenter que les professionnels de la télévision à exercer le contrôle des passages [1] ». La comparaison douteuse et provocatrice indique assez les espoirs déçus suscités par la télévision parmi le petit nombre de militants qui s'investirent dans l'exploration du nouveau médium au cours des années 1950-1970 et qui voyaient en elle le vecteur d'une éducation populaire de masse à destination des adultes. Cette rancœur s'exprime à l'égard d'une télévision jugée hégémonique mais également à l'encontre des autres militants d'éducation populaire qui se seraient cantonnés au registre de la déploration. De fait, les enjeux liés à ce nouveau médium n'ont mobilisé qu'un nombre restreint d'acteurs du secteur, souvent des intellectuels, ce qui peut en partie expliquer pourquoi la mémoire de l'éducation populaire a « oublié » les tentatives d'éducation populaire par la télévision, tout comme les recherches sur l'éducation populaire ne leur ont accordé que peu d'importance [2]. De manière significative, ce sont les travaux d'historiennes de la télévision qui ont mis en avant le rôle de l'éducation populaire dans l'histoire de la réception de la télévision des premiers temps [3].

Trois faits concomitants mettent en relief les enjeux que constituait la télévision pour l'éducation populaire au moment de son déploiement. En 1966, la Ligue de l'enseignement qui fêtait alors son centenaire se rebaptise « Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente » avec l'objectif revendiqué de se « déscolariser ». C'est la même année que la formule de Georges Friedmann décrivant la télévision comme élément d'une « école parallèle » s'impose dans le grand public [4]. Le sociologue l'aurait reprise d'un instituteur rural, un de ceux qui avaient contribué à une éducation populaire qui se voulait une école complémentaire de la véritable école mais utilisant des supports non strictement scolaires depuis les années 1930, lorsque les loisirs éducatifs (cinéma, sport, théâtre) avaient remplacé la logique des cours postsecondaires. À ce titre, elle ambitionnait bien d'être « une école parallèle », d'autant plus que depuis la Libération de nouvelles initiatives comme les MJC (Maisons des jeunes et de la Culture) ou les foyers Léo Lagrange s'éloignaient des modèles péri et postsecondaires. Cette nouvelle éducation populaire prétendait moins mettre l'accent sur la diffusion de connaissances que promouvoir une attitude de « citoyenneté active », la culture se voulant au service de l'action et de l'engagement, conformément à l'esprit du manifeste de Peuple et culture à la Libération. Elle se plaçait de manière explicite dans la perspective d'une entreprise de morale civique et prétendait également contribuer à la rénovation pédagogique de l'école par l'utilisation des méthodes actives. Cette éducation parallèle allait-elle être à son tour condamnée par la télévision, nouvelle école parallèle ? Ou au contraire, fidèle aux espérances placées une quinzaine d'années plus tôt, la télévision allait-elle devenir ce médium certes hégémonique – en 1966 toujours, le taux d'équipement des

ménages dépasse le seuil de 50 % – mais avec lequel l'éducation populaire allait pouvoir composer, en se réinventant ?

La présentation qui suit retrace deux moments de l'histoire des rapports entre l'éducation populaire et la télévision au cours des vingt premières années de son existence en France. A une décennie 1950 marquée par les efforts de quelques militants influents pour inventer un cadre de réception collectif du nouveau médium succède une décennie 1960 qui voit les efforts des associations condamnés à l'impuissance face à une réception désormais effectuée dans un cadre familial, impuissance qui suscite toutefois des appréciations diverses du nouveau médium.

I. Affirmer le droit à la télévision, à l'heure de la réception collective (années 1950)

La première rencontre entre mouvements d'éducation populaire et télévision au début des années 1950 a été parfaitement analysée et restituée par les travaux de Marie-Françoise Lévy sur les télé-clubs de l'Aisne [5]. Après en avoir rappelé les grandes lignes, nous voudrions en montrer les significations pour les associations d'éducation populaire.

Favoriser la réception collective de la télévision

En dehors de quelques télé-clubs catholiques parisiens dont il est difficile de savoir s'ils ont effectivement dépassé le stade de projet [6], c'est de l'initiative d'enseignants militants ruraux d'éducation populaire de l'Aisne que naît ce qui est présenté d'emblée par les initiateurs comme une expérience qui aura au final trois orientations complémentaires : celle d'une expérience culturelle et pédagogique, d'une expérimentation scientifique et celle de l'affirmation d'un « droit à la télévision ». Dans le sud de ce département, à 80 km de Paris donc dans la zone d'émission de l'émetteur de la Tour Eiffel, des militants du cinéma rural insatisfaits du fonctionnement des circuits de distribution de films tentent l'expérience d'une réception collective de la télévision.

Une coopérative pour l'achat d'un poste récepteur est créée par des villageois, à l'initiative de l'instituteur de la commune de Nogentel, responsable de la fédération des œuvres laïques. Imité par des collègues d'autres villages, il est appuyé par Roger Louis, professeur dans la ville voisine de Château-Thierry, militant d'éducation populaire (membre de Peuple et culture et responsable de Tourisme et travail lié à la CGT), engagé à gauche et en phase avec les orientations récentes de l'éducation populaire, en particulier des ciné-clubs qui connaissent alors un essor spectaculaire. La communauté villageoise est réunie dans l'école pour la réception collective de la télévision, sous la conduite de l'instituteur. L'expérience attire l'attention de la RTF (Radiodiffusion-Télévision Française) qui est à la recherche de téléspectateurs et qui est ouverte à l'idée d'un contact avec ces derniers, invités à adresser des rapports d'écoute à la RTF. Une première émission destinée à favoriser la connaissance mutuelle des ruraux et des citadins « La vie à la campagne » est réalisée avec Roger Louis promu présentateur et une speakerine qui accepte de travailler bénévolement. Une seconde série de treize émissions « États d'urgence » est réalisée et diffusée de janvier à mars 1954 (producteur et

présentateur Roger Louis, réalisateur Marcel Bluwal). Les télé-clubs essaient dans le monde rural, jusque vers 1957, semble-t-il.

Cette expérience s'inscrit dans un moment spécifique de l'histoire de la télévision – celui de sa rareté – qui correspond aux débuts de son déploiement sur le territoire puisqu'il faudra attendre 1961 pour que l'ensemble des régions la reçoivent. L'équipement des ménages est très modeste : 1% d'entre eux sont dotés d'un récepteur en 1954 [7]. La réception se fait donc dans un cadre collectif, en particulier dans les cafés, du moins en ville.

Un enracinement dans les pratiques du cinéma éducateur

Dans l'histoire de l'éducation populaire, si le tournant des années 1950 est synonyme de restrictions budgétaires pour les associations [8], l'action culturelle en milieu rural apparaît particulièrement dynamique et se trouve à son apogée, tant du côté laïque que catholique d'ailleurs. La mobilisation des instituteurs est stimulée par les attentes des jeunes ruraux qui aspirent en matière de loisirs à accéder aux privilèges longtemps réservés aux urbains : les départs en cars pour du tourisme collectif d'un jour ou d'une semaine sous la conduite de l'instituteur (comme de militants catholiques dans « l'autre camp ») sont un des grands classiques de la première moitié des années 1950, les séances collectives de cinéma également ou encore les veillées. Ces dernières n'ont plus grand-chose à voir avec les antiques veillées paysannes qui ont disparu, mais résultent d'une adaptation des veillées des mouvements de jeunesse (scoutisme, auberges de jeunesse) [9]. La structuration des fédérations départementales des œuvres laïques et l'action des premiers instituteurs mis-à-disposition, c'est-à-dire déchargés de leur classe pour s'occuper des œuvres laïques, facilitent ce renouveau, même si les conditions restent difficiles comme le prouvent les dysfonctionnements des circuits de distribution de films, ceux-là mêmes qui ont poussé les animateurs de l'Aisne à se tourner vers la télévision [10]. Ce dynamisme est fragile puisque, comme une partie des jeunes ruraux, les instituteurs aspirent à rejoindre les bourgs et les villes dans un pays marqué par une urbanisation très rapide à partir de 1954, ce qui réduira les forces militantes dans les campagnes dès la fin de la décennie.

La forme du télé-club s'inscrit dans l'héritage du cinéma éducateur des années 1920 et 1930, lorsque l'univers laïque a développé grâce au réseau de l'UFOCEL (Union française du cinéma éducateur laïque) des tournées de cinéma dans le monde rural à des fins de propagande et d'éducation en particulier hygiéniste, mais également pour lutter contre l'exode rural en offrant aux ruraux des loisirs « urbains » : d'où une programmation qui mêle documentaires sérieux voire moralisateurs et films distrayants [11]. Par ailleurs, il s'agissait aussi de moderniser une éducation populaire qui ne pouvait plus seulement reposer sur les cours postsecondaires en déclin et dont la forme rebutait public. Ce cinéma était destiné à la classe et au postsecondaire, dimension que l'on retrouve dans l'expérience de Nogentel où le récepteur de télévision est acheté pour la classe et pour le village. La coopérative créée pour l'occasion évoque davantage la coopérative scolaire que la coopérative de spectateurs de théâtre que veut y voir Joffre Dumazedier [12]. On notera que l'instituteur à l'origine de l'expérience est un militant de pédagogie Freinet, comme l'atteste d'ailleurs l'impression des programmes des séances du télé-club par les élèves suivant la logique de l'imprimerie à l'école, visible dans l'émission « Télévision quand

tu nous tiens » [13]. Ce courant pédagogique s'était aussi distingué dès le milieu des années 1930 par l'utilisation de la radio et de l'électrophone dans la classe [14].

Le cinéma éducateur est depuis la Libération en train de céder la place au ciné-club qui alors connaît un grand essor [15]. Né de la rencontre entre la cinéphilie et le cinéma éducateur, il entend développer « la culture par le cinéma », ce qui s'accompagne de pratiques moins ouvertement didactiques que celles du cinéma éducateur. Le triptyque « présentation, vision, discussion » résume la démarche qui vise à former un spectateur actif, capable d'exprimer et d'argumenter dans une discussion rationnelle un point de vue sur le film visionné. Ce qui distingue le ciné-club du cinéma commercial [16], c'est moins la présentation préalable des films avant projection que la discussion : le spectateur actif est le citoyen actif cher à l'éducation populaire de l'après-guerre. Ce modèle de spectateur, né en ville, se développe progressivement dans les campagnes où les « ciné-clubs » reprennent les tournées du cinéma éducateur, le plus grand nombre étant affiliés à l'UFOCEL qui devient en 1953 UFOLEIS (Union française des œuvres d'éducation par l'image et de son), symbole de la transition entre deux époques [17]. Le télé-club n'est pas l'héritier des ciné-clubs mais il nous semble au contraire en constituer une de ses formes d'appropriation dans le monde rural. Son public, composé de plusieurs générations, qui adopte devant la télévision les mêmes comportements que pendant les séances de cinéma – il commente à haute voix [18] – est assez éloigné de l'attitude de recueillement des cinéphiles de ciné-clubs urbains à la même époque.

Les émissions produites dans le cadre de la série « État d'urgence » peuvent même apparaître comme une mise en abîme de la forme ciné-club : un animateur-meneur de jeu, Roger Louis devenu producteur-présentateur, présente un « problème » [19] (le crédit, le remembrement, etc.) qui sont les différentes faces d'un problème plus vaste : la production alimentaire en France, insuffisante et trop onéreuse. Roger Louis martèle huit fois le mot « problème » en moins de deux minutes dans une séquence qui s'ouvre sur une carte de rationnement alimentaire, souvenir d'un passé encore très proche [20], qui concerne « vous les citoyens », « vous les agriculteurs » et « vous les télé-clubs ». À l'aide de reportages – mais Roger Louis utilise le terme « films » – qui sont commentés par des représentants des populations concernées par le « problème » et expriment un point de vue situé (socialement, géographiquement), les téléspectateurs des clubs sont ensuite invités à prendre position et à l'exprimer lors de la discussion qui doit suivre le visionnage. La télévision est mise au service d'un exercice d'interpellation des citoyens : Roger Louis utilise un langage direct sur un fond musical angoissant dont il joue [21] et cherche à impliquer le spectateur comme le fait l'animateur de ciné-club.

L'heure n'est plus – en apparence – aux films étroitement didactiques d'hygiène ou de vulgarisation technique des années 1930, même si le souci de prise de conscience dans le grand public est toujours présent pour les militants. Le spectateur de télévision comme de cinéma est perçu comme un citoyen actif. Avec cette émission et les télé-clubs un modèle est proposé. Sans doute y a-t-il, malgré tout, une distance entre l'idéal de la confrontation des points de vue et la difficulté des spectateurs à prendre position dans une assemblée dont l'instituteur – rebaptisé animateur dans les télé-clubs – reste quand même le maître du jeu, tout comme d'ailleurs le présentateur du programme, lui-même enseignant. Mais indice de ce projet de démocratisation, les téléspectateurs sont invités à interpeller à leur tour la télévision – le courrier des téléspectateurs est lu, souvent au début de l'émission – et les émissions de

la série « État d'urgence » sont présentées comme une forme de coproduction entre gens de télévision et spectateurs.

Une expérience de « contrôle des résultats »

À ce titre, les émissions ont fait l'objet d'un suivi scientifique puisque l'UNESCO a financé une recherche menée par Joffre Dumazedier au double titre de président de Peuple et culture et de chercheur CNRS au sein du Centre d'études sociologiques où il venait d'entrer en 1952 et allait fonder le Groupe d'étude des loisirs et de la culture populaire. Il s'agit d'un exemple – le premier à cette échelle – « de contrôle scientifique des résultats dans l'éducation populaire [22] » prôné par Dumazedier qui ambitionne de donner aux « techniciens de l'éducation populaire » des « méthodes » pour dépasser « le temps du bricolage et de la superstition artisanale », permettant également de rompre avec « les méthodes scolaires » [23]. Pour l'UNESCO, il s'agit également de mesurer la capacité éventuelle de la télévision à produire des transformations sociales à l'échelle de communautés rurales. La science, particulièrement la sociologie envisagée comme science prévisionnelle doit être mise au service de l'éducation populaire en observant les pratiques pédagogiques et en formant des préconisations pour les militants/techniciens [24]. Dans le cas de la télévision, s'ajoute également l'objectif de lutter contre « la mécanisation croissante des loisirs due à l'emploi de la radio, du cinéma ou de la télévision (qui) offre à un public nouveau d'immenses possibilités culturelles tout en l'exposant à des graves dangers. [...] Au lieu d'ignorer ou de mépriser ces puissants instruments – il faut essayer de combattre leurs mauvais effets et de favoriser leur utilisation dans des circonstances où ils peuvent exercer une influence positive » [25]. La critique (ancienne) adressée aux médias trouvait une justification dans les théories de Georges Friedmann à travers la notion de « loisir actif » [26] qui devait apporter une « compensation » au travailleur aliéné.

Fondé sur des observations dans vingt télé-clubs, le travail parvient à des « suggestions » [27] et « conclut » à la valeur des « possibilités culturelles » de la télévision à condition de ne pas limiter le champ à celui des émissions spécifiquement culturelles qui déplaisent à la grande majorité des spectateurs [28] qui apprécient d'abord et surtout des émissions de « pure distraction » (variétés en particulier), mais qui – espère Dumazedier – est susceptible également de s'intéresser aux informations, la télévision pouvant alors apparaître comme un moyen de redonner le goût pour le civisme. Parmi les directions esquissées, celle qui domine est, conformément à une tendance générale de l'éducation populaire des années 1950, de partir des centres d'intérêts spontanés des spectateurs – l'enquête relève la curiosité géographique ou le goût pour le sport – pour transmettre aux téléspectateurs des éléments de culture générale : « un Tour de France géographique » pourrait ainsi compléter les retransmissions de l'épreuve sportive [29].

Culture et télévision

L'appui de l'UNESCO conduit Peuple et culture à créer en mai 1955, une association qui est une filiale de fait, présidée également par Joffre Dumazedier, Culture et télévision, qui adopte la logique de la maison-mère : se constituer en laboratoire d'idées d'une taille volontairement réduite et en lieu

d'influence sur les questions de télévision, y compris à l'international, ainsi qu'en espace de formation. C'est l'UNESCO qui fournit les ressources jusqu'en 1958, dont la mise à disposition d'un responsable permanent [30]. L'association réunit quelques militants de Peuple et culture comme Joseph Rovin dont le rôle sera détaillé plus loin, quelques scientifiques et des hommes de la télévision scolaire (comme Henri Dieuzeide qui a fondée celle-ci en 1952) mais qui n'y seront guère actifs. En 1957, l'association fait entrer au comité directeur « un nombre suffisant de personnalités de la télévision afin de créer un lien nouveau entre la télévision et Culture et télévision » [31] : Jean d'Arcy, Hubert Knapp, Claude Salerne, Nicole Vedrès qui rejoignent Marcel Bluwal, Roger Louis, désormais producteur et Etienne Lalou présent depuis l'origine et qui y joue un rôle important. Curieusement manque à la liste Claude Santelli, le producteur le plus directement lié à l'éducation populaire, fils de César Santelli inspecteur général qui avait créé deux offices du cinéma éducateur dans les années 1920 et qui fut une figure de la Ligue de l'enseignement [32].

Etienne Lalou préside la conférence internationale de 1958 « Télévision et éducation populaire » [33] à l'INEP (Institut national de l'éducation populaire) de Marly-le-Roi. Il est également l'auteur de l'ouvrage sur la télévision publié dans la collection de Peuple et culture au Seuil « Regards sur », largement diffusé dans les milieux d'éducation populaire et qui exprime, au-delà de son point de vue personnel, les positions de l'association. Des pages intitulées « Comment regarder » définissent l'attitude du bon téléspectateur, « actif », défini comme « celui qui s'intéresse à la télévision en général, qui en connaît les problèmes, qui se considère comme un membre de la famille et qui accepte les droits et devoirs que lui confère cette appartenance à une collectivité ». C'est ce téléspectateur éclairé qui « peut empêcher la télévision de devenir le nouvel opium du peuple » [34]. « La République de télévision » dont Lalou rêve ferait du petit écran le lieu d'une revitalisation de la démocratie. Elle suppose une école du téléspectateur que Culture et télévision entend contribuer à faire émerger en utilisant les techniques mises au point par Peuple et culture depuis la Libération : outre les études de contrôle des résultats, les stages et les fiches. Les stages de formation ne sont pas seulement destinés aux animateurs des télé-clubs mais à tous les éducateurs populaires, comme les directeurs de MJC, y compris aux professionnels de l'éducation surveillée en 1958. Il s'agit de donner une culture de télévision, c'est-à-dire d'en « connaître les problèmes » pour reprendre la formule de Lalou car ils font partie de la culture du citoyen, nouvelle figure de l'honnête homme qui doit « Vivre son temps », pour reprendre le titre de la collection symétrique à la collection « Regards sur ». [35] Les fiches de télévision découlent des fiches de ciné-clubs, elles-mêmes directement inspirées de fiches d'œuvres littéraires publiées dès sa fondation par Peuple et culture.

Culture et télévision incarne par sa pédagogie, ses projets et sa composition la proximité entre la télévision des « instituteurs cathodiques » [36] de la RTF des années 1950 et les associations d'éducation populaire. Les trois D (délaisser, divertir, développer) qui caractérisaient selon Joffre Dumazedier le véritable loisir semblaient pouvoir s'articuler avec la triade « instruire, informer, divertir » [37]. La conception de la télévision comme service public (« elle appartient au pays ») [38] rejoignait le théâtre service public de Jean Vilar ou l'ambition des MJC qui voulaient contribuer au « service public de l'éducation populaire » [39]. Les associations d'éducation populaire affirmaient un droit à la télévision pour les citoyens, mais un droit qui restait virtuel compte-tenu du coût du récepteur et de la couverture du territoire [40]. Au début des années 1960, la transformation des conditions de réception allait transformer radicalement la donne.

II. Résister à l'emprise de la télévision « reine du foyer »

Le changement de ton des éducateurs populaires vis-à-vis de la télévision est perceptible dès le tournant des années 1960. Pour beaucoup, elle devient le symbole de la société de consommation qui triomphe alors en France et qui produirait non seulement l'aliénation du consommateur mais surtout la passivité du citoyen. Pierre Mauroy, figure importante de l'éducation populaire [41], résume ces critiques en dénonçant « les téléspectateurs chloroformés, les hommes assoupis par le déluge des grâces du monde moderne », au terme d'une litanie qui convoque « les mornes séries de voitures, des frigidaires, des parieurs grugés du PMU [42] ». Le thème de la passivité du citoyen devenu consommateur est une banalité de l'époque mais particulièrement reprise dans les milieux d'éducation populaire. L'ouvrage de David Riesman *La foule solitaire* qui a contribué à populariser l'idée du conformisme des individus dans une société de consommation et de culture de masse a fait l'objet d'une vulgarisation antérieure à sa traduction, en particulier par Joffre Dumazedier et la revue *Esprit*, très influente dans les milieux d'éducation populaire, au-delà des militants d'origine chrétienne [43]. Face à ces risques qui affecteraient en particulier les nouvelles populations urbaines, émerge au tout début de la décennie « l'animation socioculturelle » qui se présente à comme une forme renouvelée d'éducation populaire, adaptée à une société urbaine. Il s'agirait de redonner de la vie, de l'âme (anima) à une société qui serait menacée par l'anomie, la dépersonnalisation et le repli sur la sphère domestique, en particulier dans les nouveaux grands ensembles. L'animation apparaît comme « le moyen de se prémunir contre la civilisation des choses et du gadget, en occupant les loisirs et en animant la vie sociale » [44]. De l'éducation populaire de la décennie précédente, elle reprend l'idéal du citoyen actif mais avec une visée davantage préventive ou même curative, face à « l'inadaptation sociale » aux nouvelles conditions de vie.

Le plaisir solitaire de la télévision

La télévision est d'autant plus critiquée qu'elle incarne désormais le repli sur la sphère domestique, en rapport avec la croissance spectaculaire du taux d'équipement des ménages : celui-ci quadruple entre 1957 (6,1 %) et 1962 (23,1 %) pour friser 40 % en 1964[45], chiffres qui n'indiquent qu'imparfaitement l'audience effective du médium qui est supérieure. L'heure n'est plus à la réception collective. Or l'éducation populaire se conçoit dans un cadre collectif, tendance renforcée dans les années 1960 par la diffusion de l'animation dont la pédagogie repose sur les principes de la psychologie sociale et accentuée également par la construction de milliers d'équipements socioculturels (centres sociaux, MJC, centres d'animations) qui se veulent autant de « maisons pour tous » chargés de favoriser la participation citoyenne et d'éviter le repli sur la sphère privée. Or « le risque de la télévision est d'être un plaisir solitaire qui rompt le lien social » résume le ministre de l'Information Alain Peyrefitte devant les associations de jeunesse et d'éducation populaire qui, sur cet aspect, partagent son analyse [46]. Seul le monde agricole résiste un peu à cet essor puisqu'il a un taux d'équipement qui demeure de 20 % inférieur à celui de la population dans son ensemble au milieu de la décennie et de 10% [47] à la fin, ce qui peut expliquer une modeste persistance du phénomène télé-clubs dans le monde rural. Mais il s'agit d'un témoin d'un passé en train de disparaître définitivement.

Transistors et disques, plutôt que télévision

Face au déploiement de la télévision, les éducateurs populaires, rebaptisés parfois animateurs, adoptent des attitudes variées, que leur spécialisation croissante, favorisée par leur professionnalisation, accentue sans doute. D'un point de vue numérique et budgétaire, le phénomène marquant des années 1960, surtout de la première moitié, est l'essor d'une animation socioculturelle tournée vers la jeunesse : l'arrivée à l'adolescence des classes nombreuses du baby-boom incite les pouvoirs publics nationaux et locaux à favoriser les structures de loisirs des jeunes à partir de 1959, particulièrement les MJC, dont le nombre va passer de 170 à plus de 1000 entre 1959 et 1968[48]. Or un chercheur qui ne disposerait que des archives des MJC pour découvrir la société française des années 1960 serait bien en peine d'imaginer l'importance prise alors par la télévision. Seuls quelques encarts publicitaires pour des récepteurs pourraient éventuellement éveiller son attention. Le véritable enjeu pour ces institutions, ce sont la radio et les disques car ceux-ci ont pour auditeurs des jeunes, à la différence d'une télévision d'essence familiale à l'époque. « Salut les copains » remet davantage en cause la pédagogie des MJC que la télévision, d'autant plus que l'émission est diffusée par un poste radio « périphérique » (Europe n°1) donc une chaîne commerciale, à la différence de la télévision qui est publique. La chanson, en particulier la vague yéyé avant 1965, affirme l'autonomie d'une culture juvénile de masse qui heurte les valeurs mises en avant par l'éducation populaire. De manière significative, l'une des rares rencontres entre la télévision et les MJC se fait à l'occasion d'un concert du chanteur Antoine à la MJC de Narbonne et retransmis à la télévision, non sans difficultés, les jeunes des MJC les plus militants dénonçant une opération jugée commerciale avec un chanteur pourtant plus critique que d'autres vis-à-vis de la société de son temps. Pour le reste, les télé-clubs de MJC avaient disparu pour l'essentiel avant 1963, quelques salles de télévision en libre-service apparaissent par la suite avant que la télévision intègre le foyer de la MJC [49], au rang d'objet quasi-domestique. Sur les photographies qui illustrent la MJC-pilote de Troyes construite par l'architecte d'avant-garde Claude Parent avec le concours de Saint-Gobain en 1965, les jeunes sont représentés dans le foyer de la MJC devant la télévision, comme dans un intérieur moderne, dans une attitude décontractée qui n'a rien de commun avec le sérieux des télé-clubs du début de la décennie [50].

Joseph Rován

Le militant d'éducation populaire le plus actif en matière de télévision est Joseph Rován qui pendant plus de vingt ans, des débuts des télé-clubs à la fin des années 1970, lui a consacré une grande partie de son action. C'est au cours des années 1960 que son rôle est le plus visible car il cumule différentes fonctions et que son parcours personnel lui donne accès à des sphères variées. Français, né allemand en 1918[51], protestant d'origine juive, réfugié en France à partir de 1933, il est arrêté pour fait de résistance et se convertit au catholicisme. Déporté à Dachau, il est chargé après son rapatriement des prisonniers allemands en France, tout en étant actif à Travail et culture et Peuple et culture, où il incarnera l'aile anti-communiste. Il était familier de l'éducation populaire depuis la fin des années 1930 à travers les auberges de jeunesse et Jeune France au début de l'Occupation. À partir de 1947, il travaille en Allemagne où il prend part au programme d'éducation populaire mis-en-œuvre dans la

zone française d'occupation, avant de revenir en 1952 à Paris où il devient un collaborateur de Henry Cassirer chargé des questions de télévisions à l'UNESCO. Il est chargé de différentes expertises dont celle des télé-clubs de l'Aisne et deviendra le responsable exécutif de Culture et télévision [52]. Proche d'Edmond Michelet depuis leur déportation, il occupe des fonctions dans son cabinet quand celui-ci devient ministre de la Justice [53] début 1959, tout en conservant ses engagements militants, ce qui en fait un cas singulier à un moment où l'éducation populaire, surtout laïque, est perçue avec méfiance par le pouvoir gaulliste. Joseph Rovan intègre « naturellement » le Haut comité de la Jeunesse, instance de concertation entre les organisations d'éducation populaire et les pouvoirs publics, dont il préside de 1959 à 1968 la commission Information, qui traite de la télévision et dont le titre, on le notera, est conforme à l'intitulé du ministère du même nom. Il siège également dans différents comités de la télévision et de la télévision scolaire, même si ce n'est qu'en 1968 qu'il est nommé membre suppléant du comité des programmes, l'instance la plus importante. Il est enfin un journaliste de métier, correspondant depuis 1955 de la radio puis télévision bavaroise à Paris [54], sans compter des collaborations dans la presse écrite. Il peut compter sur deux collaboratrices ponctuelles : Aline Ripert, qui a travaillé avec Joffre Dumazedier à l'enquête des loisirs d'Annecy et surtout Annette Suffert qui est employée au service de la recherche de la RTF, avec Pierre Schaeffer [55]. Dans un univers de l'éducation populaire composé d'hommes issus pour beaucoup des petites classes moyennes, voire du monde populaire (Dumazedier, Cacérés), souvent provinciaux, ses origines bourgeoises [56], son passage par l'École des sciences politiques, en font un homme capable d'accéder à des milieux variés, tant dans la haute fonction publique que dans le monde nouveau de la télévision.

Outre un travail de production de matériel pédagogique et la direction de la revue Télévision et éducation populaire, il défend les positions des associations siégeant au Haut comité de la Jeunesse des positions. Celles-ci sont marquées par ce qui rétrospectivement peut apparaître comme l'indice d'un certain conservatisme. C'est particulièrement net lors des débats autour de la création de la seconde chaîne [57]. Les associations d'éducation populaire y sont hostiles, particulièrement Culture et télévision, ce qui a manifestement suscité des désaccords avec des professionnels de télévision amis qui ne nourrissaient pas les mêmes réserves. Même si les militants sont bien obligés d'admettre que les sondages indiquent que plus de 90 % des téléspectateurs approuvent le projet, ils argumentent leur refus, d'une manière approfondie dans un texte [58] qui n'hésite pas à recourir aux citations philosophiques, mais compare également le spectateur-consommateur à un enfant gâté, en proie à la surenchère. Parmi les points évoqués : la question de la dégradation du niveau de la programmation, en s'appuyant sur l'exemple de la création de la chaîne britannique ITV qui se serait accompagnée d'une baisse de la qualité et qui, plus curieusement, aurait détourné le citoyen de l'alternative que représentait la radio, parée soudainement de toutes les vertus. Mais l'essentiel de l'argumentation tourne autour de la fausse liberté de choix et des effets pervers qu'elle va créer. Pour les programmeurs, l'existence d'une seconde chaîne va entraîner une logique du moindre effort en matière de respect de la neutralité et d'exigence puisqu'ils pourront (faussement) se rassurer en pensant que le spectateur aura la possibilité de se détourner vers l'autre chaîne. De manière symétrique, le public mis dans l'illusion d'avoir le choix, se verra dépouiller de sa responsabilité et donc un peu plus de son statut de citoyen : « Peut-on assimiler à un choix une solution de moindre effort ? [59] »

À travers cet exemple, on perçoit ce qui distingue les associations d'éducation populaire de ceux qui rêvent d'une démocratisation culturelle par ou à la télévision [60]. Sans doute partagent-elles avec eux l'idée que la télévision doit rendre les grandes œuvres de la culture cultivée accessibles. Ce souci est

d'ailleurs plus fort à la Ligue de l'enseignement, qui est la plus proche du pôle de la culture scolaire. Pour autant, leur objectif ultime est la formation d'un citoyen actif et conscient de ses devoirs. Les fiches de télévision et le matériel pédagogique produits par Culture et télévision privilégient les dramatiques mais accordent aussi beaucoup d'importance aux émissions relevant des questions de société, ainsi qu'à la vie de la télévision elle-même, avec laquelle le citoyen doit se familiariser. L'émission Faire face d'Igor Barrère et Etienne Lalou qui entend favoriser la participation des spectateurs est présentée comme l'exemple de la bonne émission (« document bouleversant et action pédagogique d'une force remarquable [61] », à propos d'une émission sur le racisme). Il s'agit également de démythifier l'image et d'apprendre à repérer les choix qu'opère la télévision parmi les manières de voir le monde [62], l'ensemble restant très inspiré par la pédagogie du cinéma.

L'idéal démocratique ne va pas sans contradictions, puisque Joseph Rovin concède qu'il faut « parfois forcer la main aux spectateurs [...]. Il n'est peut-être pas très démocratique de dire ces choses avec une certaine satisfaction mais c'est un état de chose souhaitable dans la mesure où la démocratie implique l'éducation du citoyen et il y a là une nécessité de forcer un peu la dose pour qu'un jour le public lui-même soit en mesure d'être majeur et de choisir [63] ». À la même époque, Georges Friedmann écrivait également « Oserons-nous dire que les relations entre enseignement et culture de masse exigeraient dans l'étape nouvelle de la civilisation technicienne où nous sommes entrés de nouvelles formes de despotisme éclairé ? » [64]

Guy Gauthier

Il serait toutefois réducteur de limiter le discours des militants à un discours prudent voire ou frileux vis-à-vis de la télévision. Guy Gauthier qui occupe à partir du milieu des années 1960 une place centrale dans la réflexion culturelle à la Ligue de l'enseignement est sans doute le premier intellectuel d'éducation populaire à développer une analyse « positive » du phénomène télévisuel, pour ce qu'il est et non pour ce que les militants aimeraient qu'il soit. Dans le dossier que la revue Europe consacre début 1966 à la télévision sa contribution tranche sur les autres articles qui sont l'œuvre d'intellectuels, généralement littéraires, hostiles au médium [65].

« Le défaut le plus grand peut-être de la télévision, c'est, qu'on me pardonne le terme, son impérialisme inconscient. Elle supplante tout parce qu'elle est tout, parce qu'elle se croit tout. Fille de l'Université, elle vise elle aussi à l'universalité. Ses programmes sont conçus dans un esprit très voisin de ceux qui de la 6^e à la Licence façonnent les futures élites [66]. On y a ajouté pour ne rien laisser échapper, les informations de toute nature, les potins mondains, les recettes de cuisine » [67]. Guy Gauthier développe l'idée que la télévision est un art collectif et constitue la forme d'une culture populaire émergente dont le cinéma constituerait un autre aspect. Forme encore inaboutie et mineure, elle souffre d'être constamment renvoyée vers la littérature et le cinéma, comme toute forme émergente qui n'a pas encore obtenu son émancipation. Conséquence : les éducateurs populaires doivent surtout faire preuve de patience d'autant plus, selon Guy Gauthier, que leur action en direction du public familial ne peut être que très limitée. Elle doit se limiter à une « activité expérimentale », celle de « conspirateurs en quelque sorte » dans « les catacombes » [68]. Il s'agit

d'inventer une posture de téléspectateur critique mais sans recourir à un modèle scolaire – posture que l'auteur ne détaille pas.

Son analyse témoigne de l'itinéraire d'un instituteur rural qui moins de dix ans avant d'écrire ces lignes pratiquait le ciné-club, à défaut du télé-club, dans sa commune rurale de la Vienne avant de rejoindre la Ligue de l'enseignement comme instituteur détaché chargé du cinéma puis les services culturels au niveau national [69]. Sa trajectoire intellectuelle témoigne de l'importance du cinéma dans la constitution d'une culture et dans la formation de nombreux militants des années 1950-1960, l'autre influence visible dans cet article étant celle de la sémiologie qui va marquer un esprit ouvert à de multiples nouveautés [70]. Si cet article ne rencontre que peu d'écho dans l'immédiat à la Ligue de l'enseignement [71], il n'en lance moins de manière précoce – à l'échelle des associations d'éducation populaire – des éléments d'une autre approche de la télévision et plus largement de l'audiovisuel qui s'épanouira dans les années 1970 [72].

Rapport au pouvoir politique

Derrière les divergences d'appréciations pédagogiques du médium télévisuel, les militants se retrouvent autour d'un consensus favorable au monopole du service public, garantie nécessaire, mais pas suffisante selon eux, contre les dérives commerciales, ce qui ne constitue en rien une position originale à l'époque. Ils combattent l'usage qui est fait par le pouvoir gaulliste de ce monopole. La Ligue de l'enseignement fonde en avril 1964 et héberge l'ALERTE (Association pour la Liberté d'expression à la radio et à la télévision) qui regroupe la gauche associative laïque (Ligue des droits de l'homme, Comité national d'action laïque, loges maçonniques), le monde enseignant (Fédération de l'éducation nationale), la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) etc., avec le soutien du PSU. Cette association qui se manifeste en particulier au moment des débats sur l'introduction de la publicité à la télévision échoue dans son objectif de se constituer en association de masse, malgré un comité de patronage prestigieux [73]. Culture et télévision est plus prudente dans ses critiques, ce qui peut être mis en rapport avec la position relativement privilégiée qui est alors celle de ses responsables parmi la haute administration, à défaut du pouvoir gaulliste lui-même. L'association se montrera plus critique après 1966, lorsque les relations se tendent avec François Missoffe, ministre de la Jeunesse et des sports qui ne réunit plus le Haut comité de la Jeunesse avec l'objectif explicite de neutraliser les associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Des contraintes techniques

Les revendications du monde associatif qui s'expriment en particulier au sein de la commission Information du Haut comité concernent d'abord des questions d'apparence technique, mais qui sont essentielles pour comprendre les obstacles auxquels sont confrontés les militants de l'époque. Le problème essentiel tient à l'impossibilité d'enregistrer les émissions pour les rediffuser plus tard. La difficulté à faire coïncider les horaires des publics de l'éducation populaire avec ceux d'une télévision nécessairement généraliste, difficulté qui est apparue dès 1952 [74], conduit les associations à réclamer, tout au long des années 1960, des rediffusions. Cette revendication restera sans suite,

malgré l'appui de l'administration Jeunesse et sports. Les associations sont donc conduites également à demander la mise à leur disposition par l'ORTF de kinescopes, ces films cinématographiques qui reproduisaient l'image vidéo avant la mise au point des supports magnétiques et qui permettaient à l'origine de conserver la trace des émissions de direct. Culture et télévision lançait même le projet d'un télé-club international pour examiner et échanger les programmes télévisuels entre pays européens, sans succès en 1963 [75]. Les associations auraient souhaité diffuser les copies d'émissions sous forme de film 16 mm, ce qui a été refusé par l'ORTF et les producteurs et réalisateurs pour des questions de droits. Dépité, le monde de l'éducation populaire dénoncera l'accord au début des années 1970 entre l'ORTF et la société Hachette pour le projet Vidéogrammes de France qui valorise pour le compte d'une entreprise commerciale les supports qui lui avaient été refusés tout au long de la décennie précédente [76].

Les associations rêvaient de reproduire ce qu'elles avaient pu en partie réaliser avec les disques quelques décennies plus tôt pour développer des supports pédagogiques à usages, scolaires et extra-scolaires. La Ligue de l'enseignement avait ainsi fondé en 1932 la collection Scolaphone qui avait connu un succès mitigé, dans un premier temps. Puis ces collections pédagogiques s'étaient diversifiées dans l'après-guerre, d'autant plus que les pouvoirs publics avaient doté les associations en moyens d'écoute (dotations en électrophone). Mais en l'absence du magnétoscope, qui n'a pas encore été dans les années 1960, ni miniaturisé, ni rendu accessible aux associations, même les plus puissantes, en raison de son coût élevé, les organisations d'éducation populaire se heurtent au principe de ce qui fait la richesse de la télévision de cette décennie : son instantanéité. Elles rencontrent le même problème que la télévision scolaire qui butte sur la question des grilles horaires et qui opte pour la logique des circuits fermés dans quelques établissements-pilotes, comme le collège audiovisuel de Marly-le-Roi et se contente ailleurs d'une réception très limitée, en dépit d'une offre de programmes non négligeable [77].

Les difficultés techniques des associations d'éducation populaire tiennent également à l'instabilité (relative) des grilles de programmes qui rendent la préparation des fiches de télévision parfois difficile, puisqu'elles sont publiées parfois à contretemps de la programmation. D'une façon générale, le genre décline dès 1966, même si la production des fiches n'est définitivement suspendue qu'en 1971. Culture et télévision connaît des difficultés économiques permanentes dès 1964, malgré une réorientation de sa revue vers la prospective et les pays en développement et le rôle de la télévision dans « l'éducation de base » [78]. Les solutions envisagées pour relancer l'association révèlent les impasses dans lesquelles se trouve l'éducation populaire par la télévision puisque Culture et télévision envisage trois publics à prospecter : les établissements scolaires, les internats et les cliniques, soit trois exemples de publics captifs par excellence, les autres publics, en particulier celui groupé dans les associations ayant fui les efforts des éducateurs populaires [79].

Épilogue

Les tentatives d'éducation populaire par la télévision connaissent un échec dès la première moitié des années 1960, qui contraste avec les (modestes) réussites de la décennie précédente mais surtout avec le véritable succès que fut celui des diverses formes du mouvement de cinéma-éducateur-ciné-clubs des années 1930 aux années 1950 et dont les télé-clubs nous apparaissent comme constituant une de leurs modalités. Grâce au cinéma, les mouvements d'éducation populaire avaient pu affirmer leur

capacité à toucher un public large et diversifié, revendiquer leur rôle dans la démocratisation culturelle avec la diffusion de nouvelles formes d'appréciations du spectacle cinématographique, et peut-être même revendiquer leur capacité à inventer de nouvelles formes de débats. L'intérêt porté par certains militants à la télévision découlait de cette réussite des ciné-clubs, strictement contemporaine de leur action en matière de télévision et qui motivait leurs efforts, mais ne les rendait pas aveugles pour autant : Joffre Dumazedier ou Joseph Rovin étaient relativement lucides quant au caractère fragile et surtout provisoire de leurs possibilités d'action avec la télévision, dès l'expérience de l'Aisne. La connaissance du contexte anglais et surtout américain où la télévision était présente dans chaque foyer était constamment mentionnée, certes comme un contre-exemple à écarter mais également comme un horizon difficilement évitable [80].

Mais le propre des intentions militantes est de ne pas se laisser décourager par les échecs et de se ressourcer périodiquement. L'innovation technologique constitue souvent un gisement d'espoir. Au tournant des années 1960-1970, l'émergence des premières solutions vidéo de dimension réduite – quelques camionnettes quand même – laisse espérer le développement d'une vidéo-animation qui devait permettre selon les militants que la télévision soit mise au service des groupes de base. Scopcolor dans le cadre du CREPAC (Centre de Recherches sur l'Éducation permanente et l'Action culturelle) fondé par Roger Louis et d'autres journalistes de l'ORTF lançait en 1969 en lien avec la Ligue de l'enseignement, la fédération des MJC, la fédération Léo Lagrange, « Certifié exact » un magazine télévisé. Celui-ci était diffusé dans les équipements socioculturels, au format 16 mm, grâce à un réseau de distribution sur le modèle des ciné-clubs, avec la volonté de s'affranchir des problèmes techniques mais surtout politiques liés au monopole d'État [81]. La télévision faite pour et avec le public devait devenir matière et surtout support de débat. Enfin la télévision par câble, dont on commençait à imaginer les possibilités pour l'expression locale à partir du prisme québécois, paraissait constituer une voie nouvelle dans le « deuxième âge de la télévision » où l'éducation populaire, espéraient les militants, serait mieux servie : l'outil télévisuel allait enfin échapper à vision de « l'œil presbyte de la grande télévision » qui ignore les « petits groupes » [82] que l'éducation populaire après mai 68 souhaitait alors mettre en valeur.

Notes

[1] Gauthier, G., « Télévision et éducation populaire : les rendez-vous manqués », *Les Idées en mouvement*, n° 51, août-sept. 1997, p. 14. La citation ne rend pas justice ni à l'article ni surtout à Guy Gauthier, dont il sera question plus loin dans cet article.

[2] La télévision est rarement mentionnée ou alors à la marge comme dans Mignon J.-M., *Une histoire de l'éducation populaire*, Paris, la Découverte, 2007, p. 153-54. Une communication récente : Garreau L., « Autour de la Ligue de l'enseignement et sa télévision 1950-1974 » dans Gimello-Mesplomb F., Laborderie P., et Souillès-Debats L. (dir.), *La Ligue de l'enseignement et le cinéma : une histoire de l'éducation à l'image, 1945-1989*, Paris, AFRHC, Association française de recherche sur l'histoire du cinéma, 2016.

[3] Lévy M.-F., « « La création des télé-clubs. L'expérience de l'Aisne » », M.-F. Lévy (dir.), *La télévision dans la République : les années 50*, Paris, Complexe, 1999, p. 107-132. Poels G., *Les trente glorieuses du téléspectateur : une histoire de la réception télévisuelle des années 1950 aux années 1980*, Bry-sur-Marne, INA, 2015.

[4] A l'occasion d'une série d'articles dans *le Monde* en janvier 1966 qui popularisent l'expression utilisée par le sociologue dans « L'école et les communications de masse : opinions, documents, débats », *Communications*, 1963, vol. 2, no 1, p. 123-134.

[5] Lévy M.-F., « « La création des télé-clubs. L'expérience de l'Aisne » », dans M.-F. Lévy (dir.), , Paris, Éditions Complexe, 1999, p. 107-132. A noter également un blog récent d'étudiants suisses : <http://wp.unil.ch/tvelargie/nos-articles/vu-en-classe-les-etudiant-e-s-ecrivent-lhistoire-de-la-television-ii/> Consulté le 1/7/2019

[6] Benoist P., *Télévision, un monde qui s'ouvre*, Paris, Fasquelle, 1953., peu suspect a priori de laïcisme fait de l'expérience de l'Aisne, le début de l'histoire des télé-clubs.

[7] INSEE, *Annuaire rétrospectif de la France, 1948-1988 : séries longues*, Paris, Insee, 1990, tableau 32 p. 154.

[8] Avec également la fermeture en 1950 de la plupart des centres d'éducation populaire de la Libération, qui sont regroupés avec les centres d'éducation physique.

[9] Voir le témoignage de Gauthier G., *Un village, deux écoles : mémoires d'un paléolaïque*, Condé-sur-Noireau, Arléa-Corlet, 1994.

[10] Martin J.-P., F. Chateigner, J. Roman, et J.-M. Ducomte, *La Ligue de l'enseignement : une histoire politique : 1866-2016*, Rennes, PUR, 2016, p. 325-345 et Gimello-Mesplomb F., P. Laborderie, et L. Souillès-Debats (dir.), *La Ligue de l'enseignement et le cinéma...* op. cit.

[11] Laborderie P., *Le cinéma éducateur laïque*, Paris, l'Harmattan, 2015. Vignaux V., *Jean Benoit Lévy ou Le corps comme utopie : une histoire du cinéma éducateur dans l'entre-deux guerres en France*, Paris, AFRHC, 2007. Ueberschlag J., « Cinémas en campagnes. Les instituteurs de l'entre-deux-guerres aux prises à des enjeux politiques, économiques et sociaux », *Le Télémaque*, 2018, n° 53, p. 63-80.

[12] Dumazedier J., *Télévision et éducation populaire, les télé-clubs en France*, Paris, Unesco, 1955, p. 46. D'une façon générale la coopération est en développement dans le monde rural des années 1950.

[13] Voir la scène dans « Télévision quand tu nous tiens », 1952. <https://www.ina.fr/video/CPF86657073/television-quand-tu-nous-tiens-video.html> Consulté le 1/7/2019.

[14] Ueberschlag J., *Le groupe d'Éducation nouvelle d'Eure-et-Loir et l'essor du mouvement Freinet (1927-1947)*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2016.

[15] Souillès-Debats L., *La culture cinématographique du mouvement ciné-club : une histoire de cinéphilies (1944-1999)*, Paris, AFRHC, 2017. Voir aussi l'article ciné-clubs par Pascal Laborderie dans le *Publicationnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*, <http://publicationnaire.humanum.fr/notice/cine-club/> Consulté le 1/7/2019.

[16] Le cinéma non-commercial est défini par un décret du 21 septembre 1949. Il concerne au premier chef les ciné-clubs.

[17] L'UFOCEL comme l'UFOLEIS et les FOL (fédérations -départementales – des œuvres laïques) appartiennent toutes à la Ligue de l'enseignement.

[18] Dumazedier J., *Télévision et éducation populaire...* op. cit., p. 61-62.

[19] <https://www.ina.fr/video/CPF86613654/etat-d-urgence-ce-que-j-ai-vu-chez-vous-video.html> (Le terme problème est prononcé 8 fois entre 1mn 43 et 3 mn 28).

- [20] Le rationnement alimentaire a été supprimé fin 1949.
- [21] Voir à 2mn 10.
- [22] Dumazedier J., *Télévision et éducation populaire...* op. cit., p. 25.
- [23] Toutes les citations proviennent du manifeste « Un peuple, une culture », 1946. http://www.peuple-et-culture.org/IMG/pdf/manifeste_peuple_et_culture.pdf Consulté le 1/7/2019.
- [24] Cette étude des télé-clubs précède la grande enquête menée sur les loisirs à Annecy à partir de fin 1955.
- [25] Dumazedier J., *Télévision et éducation populaire...* op. cit., p. 26.
- [26] Friedmann G., *Où va le travail humain ?*, Paris, Gallimard, 1950, p. 257.
- [27] Dumazedier J., *Télévision et éducation populaire...* op. cit., p. 99 et 103.
- [28] C'est le cas en particulier de « Lecture pour tous », deuxième émission la plus détestée (p. 99)
- [29] p. 110-111.
- [30] L'expérience des télé-clubs français a suscité deux programmes à l'étranger, l'un dans le Mezzogiorno italien avec Roger Louis, et un autre au Japon. Cf. Maurel C., *L'UNESCO de 1945 à 1974*, Thèse, Paris 1, 2006, p. 811-812.
- [31] Culture et télévision, comité directeur du 3 oct. 1957, Pajep AD94 522J230.
- [32] Voir les notices biographiques du père et du fils dans le Maitron.
- [33] Conférence internationale Télévision éducation populaire : Institut national d'éducation populaire de Marly-le-Roi, 12-21 mai 1958, Paris, UNESCO, 1958.
- [34] Lalou É., *Regards neufs sur la télévision*, Paris, Ed. du Seuil, coll.« Peuple et culture », n° 12, 1957, p. 174-175. NB : L'ouvrage est publié à la suite de l'ouvrage devenu mythique d'André Bazin, *Regards neufs sur le cinéma*, dans la même collection en 1953.
- [35] « Vivre son temps » publiée aux Éditions ouvrières issues de la JOC, diffusant les travaux de militants d'éducation populaire comme Jacques Charpentreau est symétrique jusque dans le format et la présentation de « Regards sur ».
- [36] Poels G., *Les trente glorieuses...* op. cit., p. 38-40.
- [37] Dumazedier J., *Vers une civilisation des loisirs ?*, Paris, Seuil, 1962.
- [38] Lalou É., *Regards neufs...* op. cit. p. 169 sq. (Titre du dernier chapitre)
- [39] Slogan des MJC depuis 1948.
- [40] Gaillard I., « De l'étrange lucarne à la télévision : Histoire d'une banalisation (1949-1984) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2006, vol. 91, no 3, p. 13-15.
- [41] Il dirige jusqu'en 1972 la Fédération Léo Lagrange qu'il a fondé en 1951. Il est l'une des personnalités centrales du Haut comité de la jeunesse.
- [42] Mauroy P., « Cabanes », *Jeunesse, culture et loisirs. Revue de la Fédération nationale des clubs de loisirs*, Léo Lagrange, n°19, janv. 1963, p. 1.

[43] David Riesman sera le préfacier (critique) de l'édition américaine de *Vers une civilisation des loisirs ?* de Dumazedier. Voir Paquot T., « De la « société de consommation » et de ses détracteurs », *Mouvements*, mai 2008, n° 54, no 2, p. 54-64. Riesman D., *La foule solitaire*, Paris, Artaud, 1964 [éd. américaine 1950]. Joffre Dumazedier n'était pas chrétien.

[44] Compte-rendu dans *Population*, 1966, n°6 de Théry H., M. Garrigou-Lagrange, et M.P. Porte, *Équiper et animer la vie sociale*, Paris, Éd. du Centurion, 1966.

[45] INSEE, *Annuaire rétrospectif...* op. cit. p. 154.

[46] Peyrefitte A., « Télévision et culture populaire, communication devant le Haut comité de la jeunesse, 23 juin 1963 », *Télévision et éducation populaire*, juil. 1963, p. 4.

[47] INSEE, *Annuaire rétrospectif...* op. cit. p. 154.

[48] Pour ce qui suit nous nous permettons de renvoyer à Besse L., *Les MJC, 1959-1981 : de l'été des blousons noirs à l'été des Minguettes*, Rennes, PUR, 2008.

[49] Le foyer est l'espace de rencontre informel des jeunes.

[50] Brochure Saint Gobain : MJC de Troyes par Claude Parent, 1965, archives André Jager.

[51] Voir son livre de souvenirs Rovan J., *Mémoires d'un Français qui se souvient d'avoir été Allemand*, Paris, Éd. du Seuil, 1999 et la notice du dictionnaire Maitron.

[52] En 1957, après le décès du premier responsable Louis Clappier. Pajep AD 94 522J230.

[53] Il avait déjà occupé des fonctions au cabinet de Michelet à la Libération où il avait fait la connaissance de Jean d'Arcy.

[54] Sans entrer dans les détails, on rappellera également que Joseph Rovan joue dès les origines un rôle important à l'OFAJ (Office franco-allemand de la jeunesse) fondé par le traité de l'Élysée en 1963.

[55] Elles sont également les épouses de deux hommes d'influence, Jean Ripert alors commissaire-adjoint au Plan (et figure du club Jean Moulin) et le journaliste Georges Suffert.

[56] D'une bourgeoisie ruinée par l'exil toutefois.

[57] Elle sera diffusée à partir d'avril 1964.

[58] Bien que non signé, le texte porte la marque de Joseph Rovan qui utilise les arguments de son ouvrage *Une Idée neuve : la démocratie* paru l'année précédente au Seuil. Pajep AD94 522J232.

[59] Ibid.

[60] Poels G., « Télévision et démocratisation culturelle : un rendez-vous manqué ? », <https://chmcc.hypotheses.org/1283>, consulté le 1/7/2019 et Poels G., *Les trente glorieuses...* op. cit.

[61] Rovan J., *La Télévision, moyen de culture*, conférence prononcée par M. Joseph Rovan, Service départemental de coordination des services sociaux de la Seine, 1962.

[62] Ibid

[63] Ibid.

[64] Il s'agit de la phrase finale de l'article qui inaugure *Communications*, n°1, p. 3-15 Friedmann G., « Enseignement et culture de masse »

[65] Gauthier G., « La culture en 59 cm », *Europe*, avril 1966, vol. 44, no 444, p. 49-61.

[66] Ce texte est publié l'année même du centenaire de la Ligue qui entend « se déscolariser ». cf supra.

[67] Ibid, p. 53

[68] Il s'agit bien évidemment aussi d'une provocation à l'égard de ses camarades militants laïques.

[69] Gauthier G., *Un village, deux écoles...*, op. cit.

[70] A la même époque, il s'intéresse également à la bande dessinée en France. Il sera proche de Christian Metz, un des pères de la sémiologie en France. Sur Guy Gauthier voir Martin J.-P., (avec F. Chateigner, J. Roman), *La Ligue de l'enseignement : une histoire politique : 1866-2016*, Rennes, PUR, 2016, p. 400.

[71] Mais il attire l'attention d'une militante des Ceméa (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active) au profil spécifique (normalienne, agrégée de philosophie et future directrice de l'INRP) Francine Best « La télévision sert-elle la culture ? », *Loisirs et enseignement : bulletin de liaison du club de l'ENSET et des enseignants amis des CEMEA*, n° 10, oct. 1966.

[72] Guy Gauthier qui sera l'auteur d'un ouvrage de référence sur le cinéma documentaire (*Le Documentaire : un autre cinéma*, Paris, Nathan 1ère éd. 1995) a publié de nombreux ouvrages sur la télévision dont *Télévision passive, télévision active*, Paris, 1972, Téma-Éditions, *Vers la vidéo-animation*, Paris, 1975 ou encore *L'actualité, le journal et l'éducation*, Paris, 1974, Téma-Communications.

[73] Martin J.-P., (avec F. Chateigner, J. Roman), *La Ligue de l'enseignement...* op. cit. p. 354.

[74] Cf supra à propos de l'émission « La vie à la campagne »

[75] Budget triennal 1963-65 Culture et télévision PAJEP AD94 522J230.

[76] Rovan J., « La télédistribution et l'action culturelle des associations », *Communications*, 1974, vol. 21, no 1, p. 34-44.

[77] Duccini H., « Histoire d'une illusion : la télévision scolaire de 1945 à 1985 », *Le Temps des médias*, 2013, no 21, p. 122-133. Lefebvre T. et C. Raynal, *Un studio de télévision à l'école : le collège expérimental audiovisuel de Marly-le-Roi (1966-1992)*, Paris, Éditions Glyphe, 2017. Notons qu'il ne semble y avoir eu que très peu de relations entre ce collège-pilote et l'INEP (Institut national d'éducation populaire) situé pourtant à quelques centaines de mètres l'un de l'autre.

[78] Notion promue à partir des années 1950 par l'UNESCO qui concerne de fait les pays qui ne disposaient pas d'un appareil scolaire généralisé. La France a particulièrement soutenu Télé-Niger à partir de 1964 qui relevait à l'origine d'une expérience pédagogique.

[79] AG Culture et télévision 4 déc. 1969, PAJEP AD94, 522J230.

[80] Dumazedier J., *Télévision et éducation...* op. cit., p. 18-20.

[81] Un des magazines a été réédité en DVD par les soins de Tanguy Perron et de l'association « Périphériques », Trillat M. et F. Variot, *Étranges étrangers*, Paris, Scope éd., 2009 (réalisé en 1970).

[82] Rovan J., « La télédistribution... art. cit., p. 41.